Fès – Le 9ème Forum de l'Alliance des Civilisations des Nations Unies (UNAOC) a atteint son principal objectif, à savoir faire de l'Alliance une entreprise véritablement mondiale, dotée d'objectifs universels et sensibilisant à la nécessité urgente de promouvoir un leadership responsable dans tous les domaines d'action, ont affirmé, le  mardi 22 novembre 2022, à Fès, les participants à ce conclave.

Dans la Déclaration de Fès ayant sanctionné les travaux de la réunion ministérielle du 9ème forum de l'UNAOC, les participants ont reconnu "l'importante contribution aux débats, ici à Fès, des jeunes, en particulier des jeunes africains", tout en saluant leur engagement à montrer l'exemple en s'impliquant dans les activités de l'UNAOC liées à l'éducation, aux médias et à la migration.

Le document a appelé ainsi "à la mise en œuvre complète des annonces et des engagements convenus lors du Forum de Fès, afin que les gouvernements, avec le soutien de la société civile, puissent relever les défis et avancer vers les objectifs de vivre- ensemble dans des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable".

De même, la Déclaration se félicite de la tenue du 9ème Forum mondial de l'UNAOC, pour la première fois sur le continent africain, et en particulier au cœur de la ville historique de Fès, "terre de caractère ancestral et de spiritualisme profondément enraciné", et rend hommage au pays hôte, sous la conduite clairvoyante de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, "fervent défenseur des valeurs de paix et de coexistence aux niveaux national et mondial, pour Son engagement total et Son dévouement à faire du Forum de Fès un espace fructueux pour promouvoir l'interaction humaine et favoriser le dialogue et la paix".

Par ailleurs, la Déclaration de Fès a salué l'offre de la Guinée équatoriale d'accueillir la réunion régionale africaine de l'Alliance des civilisations des Nations Unies en 2023, ainsi que l'offre formulée par le Portugal d'accueillir le 10ème Forum mondial de l'UNOAC, qui se tiendra à Lisbonne en 2024.

Les participants au Forum ont également souligné que "la liberté de religion ou de conviction et la liberté d'expression sont interdépendantes, intimement liées et se renforcent mutuellement", tout en insistant sur le rôle que ces droits peuvent jouer dans la lutte contre toutes les formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la conviction.

Les membres de l'Alliance ont reconnu aussi que "le respect de la diversité

culturelle et des droits culturels de toutes les personnes, conformément aux normes internationales renforce le pluralisme culturel, en contribuant à un échange plus large de connaissances et à une meilleure compréhension du contexte culturel, en faisant progresser l'application et la jouissance des droits de l'homme dans le monde entier et en favorisant des relations stables et amicales entre les peuples et les nations du monde entier".

Tout en se déclarant "profondément préoccupés" par l'utilisation des nouvelles technologies de l'information, telles que l'Internet et les médias sociaux, à des fins contraires au respect des valeurs humaines, les participants reconnaissent que les technologies de l'information et des communications modifient fondamentalement la manière dont les individus et les communautés interagissent, consomment et passent leur temps, avec des conséquences nouvelles et imprévues sur la santé et la société, dont beaucoup sont positives et d'autres préoccupantes.

Ainsi, la Déclaration de Fès condamne tout appel à la haine qui constitue une incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence, qu'il implique l'utilisation de la presse écrite, des médias audiovisuels ou électroniques, des médias sociaux ou de tout autre moyen.

A cet égard, le document souligne la nécessité d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, des plans d'action et des stratégies liés à la promotion de l'éducation aux médias et à l'information, et d'accroître la sensibilisation et la capacité de prévention, de suivi et de lutte contre la désinformation et les discours de haine.

La Déclaration réaffirme, par ailleurs, l'engagement politique à l'égard des cinq piliers d'activité de l'UNAOC, principalement la jeunesse, l'éducation, la migration, les médias et les femmes en tant qu'artisans de la paix. Elle reconnaît aussi le travail accompli dans ces domaines et souligne leur rôle constructif dans la promotion des valeurs de la prévention des conflits, de la médiation et de la réconciliation.

Les participants encouragent ainsi l'Alliance à poursuivre son travail à travers un certain nombre de projets, en collaboration avec les gouvernements, les organisations internationales, les fondations et les groupes de la société civile, ainsi que les médias.

La Déclaration de Fès reconnaît le rôle important de l'UNAOC en tant que plate-

forme pour le dialogue interculturel et interreligieux et en tant qu’espace pour encourager la coopération, la solidarité et la fraternité humaine.

L’UNAOC est ainsi invitée à continuer de renforcer et d’élargir son engagement auprès des chefs religieux et des acteurs de la foi afin de leur offrir des possibilités de dialogue interconfessionnel pour promouvoir la tolérance, le respect et la compréhension mutuels, et rejeter la violence.